

DEC152234DR11

Décision portant nomination de M. Raphaël GALLET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5814 intitulée LAPP

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université ;

Vu la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5814 intitulée LAPP et la décision DEC151636IN2P3 nommant M. Giovanni LAMANNA en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 3 décembre 2015 ;

Considérant que M. Raphaël GALLET a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes du 13 au 15 novembre et 9 au 11 décembre 2002 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Raphaël GALLET, IE2, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5814 intitulée LAPP à compter du 1^{er} septembre 2015.

M. Raphaël GALLET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

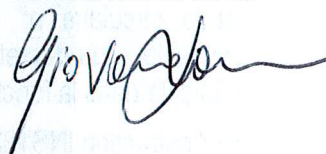
Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Raphaël GALLET est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

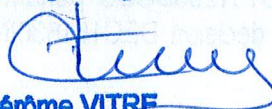
Fait à Annecy-le-Vieux, le 6 janvier 2016

Le directeur de l'unité



Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Visa du président de l'Université Savoie Mont Blanc



**Le Président
de l'Université Savoie Mont Blanc,**

Denis VARASCHIN